



Qu'êtes-vous prêt(e) à perdre ?

Dans le communiqué de l'AMFA, rédigé par ChatGPT le 20 mai 2025, son silence sur la fiducie d'actions était clair et net.

Comme les autres syndicats d'Air Canada, l'IAM a reçu des actions en contrepartie des concessions faites en 2012. Ces actions appartiennent à l'IAM. Les indemnités et les paiements ont été convenus par tous les syndicats d'Air Canada, la compagnie et le gouvernement canadien. Nous attendons simplement l'approbation finale de Revenu Canada.

Le silence de l'AMFA sur la fiducie d'actions signifie qu'elle reconnaît qu'elle ne peut rien faire.

Pour ceux qui sont admissibles à une indemnité de retraite ou à un paiement de la fiducie partagée... Êtes-vous prêt à gaspiller jusqu'à une année de salaire et/ou des paiements supplémentaires ?

Ne laissez pas les promesses creuses vous priver d'argent.

Lors de votre vote confidentiel, choisissez un syndicat qui protège tous les travailleurs et travailleuses - non seulement des compétences spécifiques.

VOTEZ POUR L'IAM !

Ne perdez pas votre vraie représentation.

Continuez la lutte. Restez avec le syndicat de l'IAM!
Scannez le code QR pour plus d'informations.

